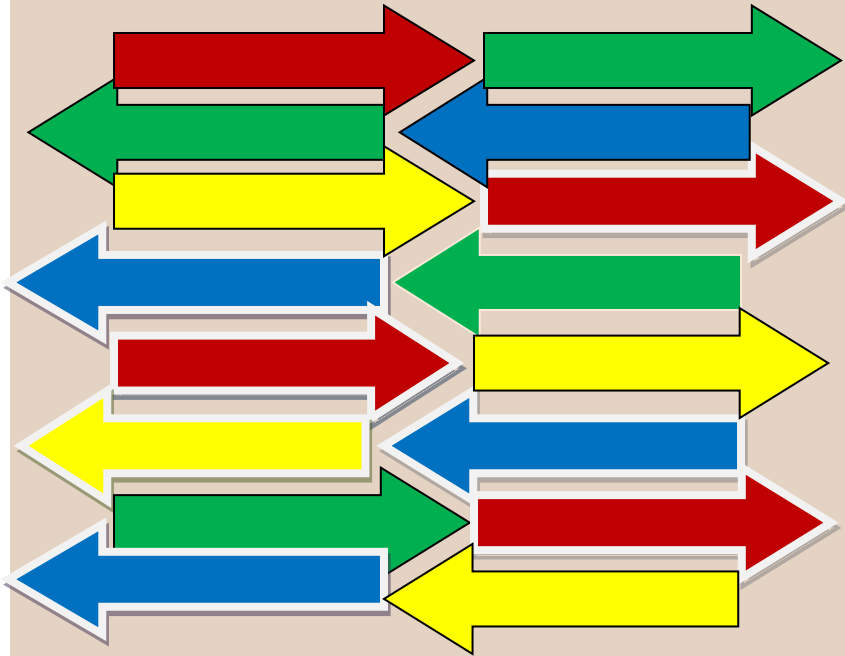


ISSN : 2310-3329

REVUE DE PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE ET SCIENCES HUMAINES

ÉCHANGES



VOLUME 2 : SCIENCES HUMAINES

TOME 1

REVUE SEMESTRIELLE N° 013 décembre 2019
LOMÉ-TOGO

REVUE DE PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE ET SCIENCES HUMAINES

ÉCHANGES

VOLUME 1 : SCIENCES HUMAINES

TOME 1

N° 013 décembre 2019

**Laboratoire d'Analyse des Mutations Politico-juridiques,
Économiques et Sociales (LAMPES)
Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société
Université de Lomé
01 BP 1515 Lomé**

ISSN 2310-3329

ADMINISTRATION ET RÉDACTION DE LA REVUE

Revue de Philosophie, Lettres et Sciences humaines de la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé (Togo)
Revue créée en 2013

Directeur de publication : Pr Octave Nicoué BROOHM

Coordinateur de Rédaction : Pr Robert DUSSEY

Secrétariat de rédaction :

Coordinateur du secrétariat de rédaction : Pr Bilina Iba BALLONG,

Coordinateur Adjoint du secrétariat de rédaction : Pr Kokou GBEMOU

Membre du secrétariat de rédaction : Roger FOLIKOUE, Bilakani TONYEME, Charles-Grégoire Dotsè ALOSSE, Bantchin NAPAKOU, Yawo AMEWU, Koffi AGNIDE, Komlan AZIALE

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr Koutchoukalo TCHASSIM

Pr Serge GLITHO

Pr Komla NUBUKPO

Pr François D. GBIKPI

Pr Laurence FAVIER

Pr Doh Ludovic FIÉ

COMITÉ DE LECTURE

Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)

Pr TCHAMIE Thiou (Université de Lomé)

Pr Komi KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)

Pr Essè AMOUZOU (Université de Lomé)

Pr Cyrille KONE (Université de Ouagadougou 1)

Pr Pierre NAKOULIMA (Université de Ouagadougou 1)

Pr Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou 1)

Pr Augustin DIBI (Université de Cocody, Abidjan)

Pr Kazaro TASSOU (Université de Lomé)

Pr Adovi GOEH-AKUE (Université de Lomé)

Pr Koffi AKIBODE (Université de Lomé)

Pr Yao DJIWONOU (Université de Lomé)

Pr Laurence FAVIER (Université Lille 3)

Pr Doh Ludovic FIÉ (Université de Bouaké)

Pr Widad MUSTAFA EL HADI (Université Lille 3)

Pr Atafeï PEWESSI (Université de Lomé)

Pr Issiaka KONÉ (Université de Bouaké)
Pr Essoham ASSIMA-KPATCHA (Université de Lomé)
Pr Robert DUSSEY (Université de Lomé)
Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)
Pr Essodina K. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)
Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)
Pr Thiémélé L. Ramsès (Université de Cocody, Abidjan)
Pr Jean-Gobert TANOI (Université de Bouaké)
Pr Rubin POHOR (Université de Bouaké)
Pr Henri BAH (Université de Bouaké)
Pr Antoine KOUAKOU (Université de Bouaké)
Pr Tchégnon ABOTCHI (Université de Lomé)
Pr Wonou OLADOKOUN (Université de Lomé)
Pr Aklesso ADJI (Université de Lomé)
Pr Dossou GBENOUGA (Université de Lomé)
Pr Kokou ALONOU (Université de Lomé)
Pr Nicoué BROOHM (Université de Lomé)
Pr Edinam KOLA (Université de Lomé)
Pr Lare KANTCHOA (Université de Kara)
Pr Donissongui SORO (Université de Bouaké)
Pr Folligan HETCHELI (Université de Lomé)
Komlan KOUZAN, Maître de conférences (Université de Kara)
Padabô KADOUZA, Maître de conférences (Université de Kara)
Souleymane SANGARÉ Maître de conférences (Université de Bouaké)
N'goran François KOUASSI, Maître de recherche (Université de Bouaké)
Brou Émile KOFFI, Maître de conférences (Université de Bouaké)
Afiwa Pépvi KPAKPO, Maître de conférences (Université de Lomé)
Mike MOUKALA NDOUMOU, Maître de conférences (Université Omar Bongo, Libreville)
Komi KOUVON, Maître de conférences (Université de Lomé)
Gbati NAPO, Maître de conférences (Université de Lomé)
Komlan AVOUGLA, Maître de conférences (Université de Lomé)
Koffi Messan Litinmè MOLLEY, Maître de conférences (Université de Lomé)
Mawusse Kpakpo AKUE-ADOTEVI, Maître de conférences (Université de Lomé)

Secrétaire : Joseph BALOUKI

Éditeur : Laboratoire d'Analyse des Mutations Politico-juridiques, Économiques et Sociales (**LAMPES**), Université de Lomé.

Mail : lampes.ul@gmail.com

Site : www.lampes-ul.net

Contact

- Adresse : Revue *Échanges*, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé, 01 BP : 20459, Lomé-Cité, Togo.
- Tel : 90063972 ; 90844484 ; 90142268 (Uniquement pour les renseignements)
- Mail : revueechanges@gmail.com

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....15

INCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP (ESH) DANS LES ÉCOLES PILOTES DE TAHOUA AU NIGER, NANA AICHA GOZA, BOUBA ADAMOU (UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY – NIGER), FATIMA TIAMIRI (INSPECTRICE DE L’ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU NIGER)..... 465

REDISTRIBUTION DE LA POPULATION ET MIGRATIONS PENDULAIRES DANS L’AIRE MÉTROPOLITAINE D’ABIDJAN : LES CAS DE GRAND-BASSAM ET DE BINGERVILLE, JEAN-BÉRENGER WADJA (UNIVERSITÉ F. H.-B. D’ABIDJAN), DIANÉ LUCIEN ADOU (UNIVERSITÉ J. L. G. DE DALOA), N’GUESSAN GILBERT KOUASSI (UNIVERSITÉ F. H.-B. D’ABIDJAN) - RCI..... 485

L’IMPLICATION DES ARTISTES PLASTICIENS ET CHANTEURS DANS LE PROCESSUS DE RÉCONCILIATION NATIONALE AU TOGO : UNE PRISE DE CONSCIENCE DES RÉELLES FONCTIONS DE L’ART OU UNE STRATÉGIE POLITIQUE ?, ADJOVI HOLALI AFANGLO (UNIVERSITÉ DE LOMÉ-TOGO)..... 501

LA VALEUR DIDACTIQUE DE L’IMAGE DANS L’ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES AU NIGER, ASSAGAYE AGAISSA (UNIVERSITÉ DE TAHOUA-NIGER), CANDIDE ACHILLE AYAYI KOUAWO (UNIVERSITÉ DE LOMÉ – TOGO), JEAN-CLAUDE BATIONO (UNIVERSITÉ NORBERT ZONGO DE KOUDOUGOU – BURKINA FASO)..... 517

GENRE ET DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D’IVOIRE : UNE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION DE L’AUTONOMISATION FÉMININE À TRAVERS L’EXEMPLE DES FEMMES DU DISTRICT D’ABIDJAN, ABLAPKA JACOB AGOBE (UNIVERSITÉ F. H.-B. D’ABIDJAN – RCI)..... 536

LE PRÉSCOLAIRE DANS LA REPRÉSENTATION SOCIALE DES PARENTS TOGOLAIS, AKOUÉTÉ APEDJINO, CANDIDE ACHILLE AYAYI KOUAWO, ADJO MARYSE QUASHIE (UNIVERSITÉ DE LOMÉ – TOGO)..... 549

CULTURE DE L’ANACARDE ET MUTATION DE L’ESPACE SOCIO-ÉCOLOGIQUE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUNDIALI (NORD DE LA CÔTE D’IVOIRE), LORDIA FLORENTINE ASSI (UNIVERSITÉ F. H.-B. ET CSRS D’ABIDJAN - RCI), GILBERT FOKOU (CSRS D’ABIDJAN - RCI ET HSRC DE CAPE TOWN-AFRIQUE DU SUD), PAUL KOUASSI ANOH (UNIVERSITÉ F. H.-B. D’ABIDJAN – RCI)..... 565

SEXE, NIVEAUX D'ÉTUDES, ESTIME DE SOI ET PERFORMANCES SCOLAIRES AU BURKINA FASO, BAWALA LÉOPOLD BADOLO (UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO DE OUAGADOUGOU – BF)	588
PERCEPTION DE L'ÉCOLE ET PROBLÉMATIQUE DU CHÔMAGE AU TOGO (1922-2011), ABAÏ BAFEI (UNIVERSITÉ DE KARA – TOGO)	606
QUALITÉ DES LIENS AFFECTIFS PARENTS- ENFANTS ET DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE CHEZ LES ADOLESCENTES AU TOGO, MARODÉGUEBA BARMA, SOULEMANE PESSINABA, KAKA KALINA, BASSANTÉA LODEGAËNA KPASSAGOU, ANGÉLIQUE DUSABE, PABOUSSOUM PARI, FINDIBE DOMOROU (UNIVERSITÉ DE LOMÉ – TOGO)	623
LOGIQUES NOMADES (L'IDENTITÉ PEULE DANS DES CONTEXTES VARIÉS), ABOUBACAR BARRY (UNIVERSITÉ NORBERT ZONGO – KOUDOUGOU-BF).....	638
OFFRE DES SOINS DE SANTÉ MATERNELLE ET RÉCURRENCE DES ACCOUCHEMENTS À DOMICILE DANS LE DISTRICT DE SANTÉ DE MAGA (EXTRÊME-NORD, CAMEROUN), DANIEL VALÉRIE BASKA TOUSSIA (UNIVERSITÉ DE MAROUA – CAMEROUN).....	653
ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME DANS LE DISTRICT DE SANTÉ DE KAR-HAY (EXTRÊME-NORD, CAMEROUN), DANIEL VALÉRIE BASKA TOUSSIA, FRANÇOIS GONGA (UNIVERSITÉ DE MAROUA – CAMEROUN).....	674
LES DÉFIS ET ENJEUX DE L'ASSAINISSEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL I DE NIAMEY (NIGER), ELHADJI MOHAMOUD CHEKOU KORE , AMADOU ABDOU BAGNA (UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI, NIAMEY – NIGER), THEODORE TCHEKPO ADJAKPA (UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI, BÉNIN)	695
ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ DES POPULATIONS A INFLUENCER LES DÉCISIONS POUR FAIRE RESPECTER LEURS DROITS D'ACCÈS A DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DURABLES DANS LA COMMUNE DE BANFORA AU BURKINA FASO, NADÈGE COMPAORE ÉPOUSE BAMBARA (UNIVERSITÉ NORBERT ZONGO DE KOUDOUGOU – BF)	712
FACTEURS INTERSUBJECTIFS ET AGRESSIVITÉ PHYSIQUE CHEZ LES ÉTUDIANTES DES RÉSIDENCES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY DE COCODY, INOUSSA DABONÉ (UNIVERSITÉ F. H.-B. D'ABIDJAN – TOGO),.....	729
LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE ET LE « SINANGOUYA » À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : ANALYSE DES FAITS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, GNÉRÉ LAETICIA B. DAGNOGO (UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA DE BOUAKÉ – RCI).....	742

LES FACTEURS SOCIAUX DE L'ABSENCE DE LA QUALITÉ DES SOINS DE SANTÉ AU SERVICE DES URGENCES MÉDICALES DU CHU SO DE LOMÉ, HATA DEBATABA (UNIVERSITÉ DE LOMÉ – TOGO).....	756
LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNANT GUINÉEN, SAMBA DIENG (ISFAD DE CONAKRY – GUINÉE), ATSU DODZI DOM (UNIVERSITÉ DE LOMÉ – TOGO).....	776
LES MATRILIGNAGES ET LE FONCIER EN PAYS ODZUKRU (CÔTE D'IVOIRE) XIX ^E – XX ^E SIÈCLES, NOME ROSE DE LIMA ESSOH (UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA DE BOUAKÉ – RCI)	790
L'OIF EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE : PRATIQUE ET ENJEUX D'UN ENGAGEMENT A LA RECONSTRUCTION POST-CONFLIT AU XXI ^E SIÈCLE, ÉRIC WILSON FOFACK (UNIVERSITÉ DE DSCHANG – CAMEROUN)	807
SOLLICITATIONS SOCIALES ET ABSENTÉISME DES FONCTIONNAIRES DANS LES SERVICES PUBLICS DE LA VILLE DE KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE), FRANCK-GAUTIER GACHA (UNIVERSITÉ P. G. C. DE KORHOGO – RCI)	825
ÉTUDE CLINIQUE ET PSYCHOSOCIALE DES ENFANTS EN DIFFICULTÉ SCOLAIRE SUIVIS AU CTA DE POINTE-NOIRE, NICAISE LÉANDRE MESMIN GHIMBI (UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI DE BRAZZAVILLE – CONGO)	838
ÉTALEMENT URBAIN DE LOMÉ (TOGO) ET RIVALITÉ DES SOURCES D'EAU DANS LES ZONES PÉRIPHÉRIQUES, PITALOUMANI GNAKOU ALI (UNIVERSITÉ DE LOMÉ – TOGO).....	857
LES LIMITES DE LA DÉCENTRALISATION DANS LA GESTION DES SERVICES DE BASE: CAS DE LA COMMUNE DE BONOUA (CÔTE D'IVOIRE), GOLLY MATHIEU KAKOU, CARINE NATACHA KOUAME, DJEDJI HERMANN ANOUMA (UNIVERSITÉ F. H.-B. D'ABIDJAN – RCI)	876
LE ROI NZINGA MBEMBA, BRAS SÉCULIER DES PORTUGAIS DANS LA TRAITE NÉGRIÈRE AU ROYAUME DE KONGO (1504-1543), LUCIEN NIANGUI GOMA (UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI DE BRAZZAVILLE – CONGO)	896

**LES DÉFIS ET ENJEUX DE L'ASSAINISSEMENT DANS
L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL I DE NIAMEY (NIGER)**, Elhadji
Mohamoud CHEKOU KORE , Amadou ABDOU BAGNA (Université Abdou
Moumouni, Niamey – Niger), Theodore Tchekpo ADJAKPA (Université
d'Abomey-Calavi, Bénin)

emck12@yahoo.fr/amadoubagna@gmail.com, adjakpatheo@yahoo.fr

Résumé

Les capitales africaines ont de plus en plus du mal à faire face à une démographie galopante avec son corolaire de croissance mal maîtrisée et une infrastructure qui ne s'adapte pas. A Niamey, (capitale du Niger), nous avons des routes qui se dégradent, des collecteurs et caniveaux remplis de déchets solides, des ordures qui jonchent les carrefours et des dépotoirs surchargés. Dans l'arrondissement communal I de Niamey, à chaque saison de pluie, la rencontre eaux-déchets cause d'autres problèmes plus graves à savoir les inondations et les maladies telles que le paludisme, le choléra, etc. L'objectif du présent article est de montrer l'incidence des déchets ménagers sur les inondations dans l'arrondissement communal I de Niamey. Les enquêtes auprès d'un échantillon composé de 70 ménages, 50 collecteurs de déchets et 05 responsables communaux en charges d'hygiène et d'assainissement ont permis de démontrer que ce sont entre autres les caniveaux bouchés, des occupations anarchiques des terrains et une mauvaise politique de gestion de déchets qui empêchent l'évacuation des eaux pluviales. Les résultats montrent une prolifération des « dépôts sauvages » partout disséminés à laquelle s'ajoute l'incivisme des populations quant à la question d'assainissement. Environ 43 % des ménages expriment leur insatisfaction par rapport à la gestion des déchets dans la commune. L'étude révèle aussi un véritable dysfonctionnement des services municipaux en charge de l'assainissement. Mais, malgré des initiatives à petite échelle, le problème semble loin d'être résolu du fait non seulement des facteurs naturels mais aussi des comportements peu orthodoxes de certaines franges de la population.

Mots clés : Niamey, inondations, déchets, eaux stagnantes, recyclage

CHALLENGES AND ISSUES OF SANITATION IN TOWNSHIP I OF NIAMEY (NIGER)

Abstract

African capitals are finding it increasingly difficult to cope with a galloping population with its corollary of poorly mastered growth and an infrastructure that does not adapt. In Niamey, (capital of Niger), we have deteriorating roads, collectors and gutters filled with solid waste, garbage strewn at intersections and overcrowded garbage dumps. In the district of Niamey, in each rainy season, the meeting of waste waters causes other more serious problems, namely floods and diseases such as malaria, cholera, etc. The purpose of this article is to show the impact of household waste on floods in Niamey Commune I.

Surveys of a composite sampler of 70 households, 50 waste collectors and 5 municipal officials in charge of hygiene and sanitation have shown that it is among others the clogged gutters, uncontrolled land occupations and a poor waste management policy that prevents rainwater drainage. The results show a proliferation of scattered « wild deposits », to which are added the incivility of the populations with regard to the sanitation issue. About 43% of the population express their dissatisfaction with the management of waste in the municipality. The study also reveals a real dysfunction of municipal services in charge of sanitation. But, despite small-scale initiatives, the problem seems far from over, not only because of the natural factors and unorthodox behavior of some sections of the population.

Keywords: Niamey, flood, waste, stagnant water, recycling

Introduction

Dans les villes des pays en développement, le problème de déchets ménagers devient de plus en plus préoccupant en raison de leur caractère polluant, voire toxique. La nature des déchets diffère entre les quartiers d'habitat spontané et les quartiers de « luxe » (O. O. James et N. Richard, 2011, p. 542 ; N. Dennis, 2011, p. 42). Même si certains d'entre eux sont biodégradables, ils posent un véritable problème de développement urbain. Au Niger, de fortes pressions sur l'environnement ont été enregistrées notamment dans le domaine de la gestion des déchets (M. H. Kokou, 1991, p.164). Cette situation se caractérise par une dégradation de plus en plus accrue du cadre de vie de la population. Ce phénomène n'est pas propre seulement aux pays développés, mais aussi aux pays en voie de développement qui manquent souvent les moyens adéquats pour les résoudre. Ce qui entraîne des conséquences désastreuses sur l'hygiène des hommes ainsi que le milieu (M. H. Kokou, 1991, p. 203 ; R. K. Henry et al., 2006, p.26 ; O.O. James et N. Richard, 2011, p. 539). Sans conteste, la question des déchets s'inscrit parmi les plus grands défis à relever par les pays africains. Le Niger a enregistré ces dernières années une forte augmentation de son taux d'urbanisation. Il reste cependant inférieur à celui des pays côtiers. La population urbaine du Niger représente 20% de la population totale du pays et une densité de 8109 habitant/Km².

Niamey qui est l'une des plus grandes villes du pays compte une population de 1302 910 en 2011 (INS, 2012 ; p.44). La population urbaine produit en moyenne 1200 tonnes de déchets ménagers par an (B. ALHOU, 2007, p. 98). La ville de Niamey (capitale du Niger) à l'image de ses homologues Ouest africaines a de plus en plus de mal à faire face à une démographie galopante avec son corollaire de croissance mal maîtrisée sur le plan des infrastructures. On y voit donc de plus en plus des routes qui se dégradent, des collecteurs ou caniveaux remplis de

déchets solides, des ordures qui jonchent les carrefours ou certaines places publiques, des dépotoirs surchargés ou une périphérie de la ville envahie de déchets surtout des déchets plastiques. Ces fameux sacs en plastique constituent aujourd'hui l'emballage systématique de la plupart des produits issus du commerce dans les villes et même les campagnes. C'est sur cet environnement tel que décrit que la saison de pluies arrive chaque année. Ces dépôts obstruent les différents canaux d'évacuation des eaux de ruissellement et accentuent les inondations avec des conséquences pour la plupart graves sur les populations des quartiers situés dans les bas-fonds. Pour mieux appréhender la problématique liée aux déchets solides ménagers, les interrogations ci-après sont formulées : Comment les déchets favorisent-ils la stagnation des eaux ? Quelles en sont les conséquences auxquelles les populations sont exposées ? Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour y remédier ? L'hypothèse de travail se construit autour de l'idée selon laquelle : l'obstruction des caniveaux et collecteurs par les déchets empêche l'évacuation normale des eaux de pluies et accentue les inondations récurrentes dans la ville de Niamey. L'objectif du présent article est de montrer l'incidence des déchets ménagers sur les inondations dans l'arrondissement communal I de Niamey. Le présent article est articulé comme suit : une problématique qui expose les difficultés liées à l'assainissement, une démarche méthodologique qui combine plusieurs outils et méthodes (enquêtes quantitatives et travaux cartographiques) et enfin une partie résultats et discussions.

1. Matériels et Méthodes

1.1. Méthodologie

La démarche méthodologique a consisté à une analyse bibliographique autour des archives du Haut-commissariat Niamey Nyala, de la mairie centrale et du service d'hygiène et d'assainissement de l'arrondissement communal Niamey I. L'enquête par questionnaire s'est faite auprès d'un échantillon de 125 personnes réparties comme suit : 70 ménages, 50 collecteurs de déchets et 05 responsables communaux en charge de la question d'hygiène et d'assainissement au niveau de l'arrondissement communal Niamey I répartis dans 10 quartiers. Ainsi, l'enquête a été menée dans les quartiers Yantala Bas, Yantala Haut, localisés dans l'arrondissement communal I de Niamey qui sont des anciens quartiers non aménagés très paupérisés ; Koubia qui est un quartier né d'une opération de restructuration avec des équipements prévus mais non encore réalisés, Lossagoungou, Goudel, Kossey, Tondibia qui sont des villages périphériques mais rattachées aujourd'hui à la commune I, précaires dépourvus d'équipements et de services urbains et enfin SONUCI, Kouara Kano nord et sud, des zones d'habitation viabilisées dotés de plusieurs commodités en termes de service urbain. Les données collectées ont été traitées et analysées avec le logiciel Sphinx V4.5. Les données du GPS ont été transférées sur ArcGIS pour l'élaboration des cartes.

1.2. Présentation de la zone d'étude

La ville de Niamey est située entre la latitude 13°28' et 13°35' de latitude Nord et 2°03' et 2°13' longitude Est. Elle est sur un plateau surplombant la rive gauche du fleuve Niger et sur une plaine alluviale à sa rive droite entre 180 et 240 m d'altitude. L'arrondissement communal Niamey I fait partie des 5 communes que compte la ville de Niamey. La commune Niamey I est limitée au sud par le fleuve et la commune V, à l'Est par la commune II, au nord par le département d'Ouallam (Figure 1).

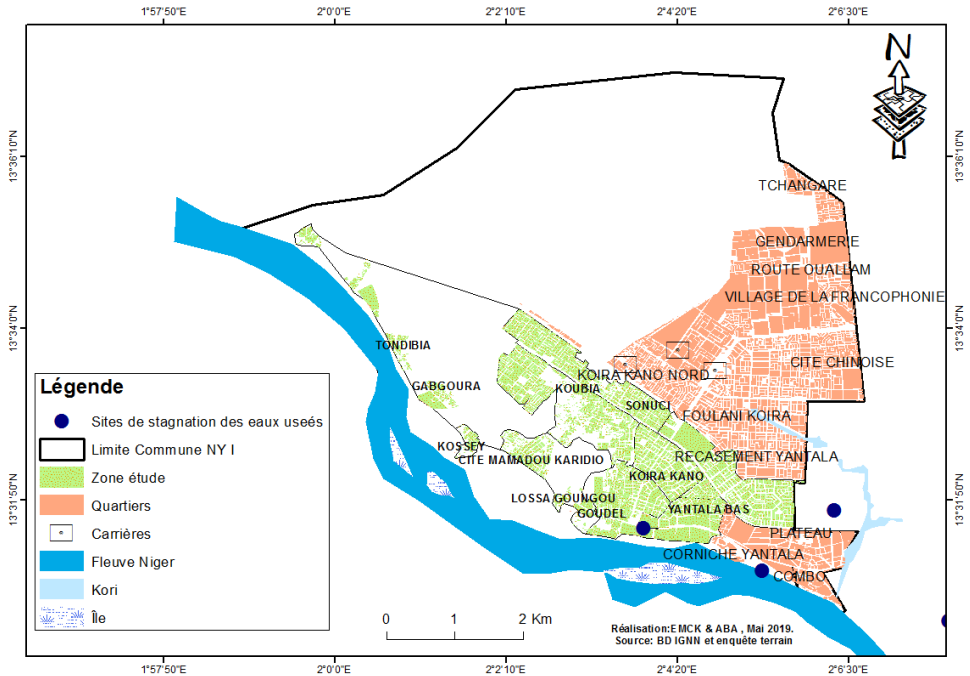


Figure 1 : localisation de la zone d'étude

La zone étudiée est contiguë au fleuve Niger. Les rejets des eaux qui ne sont pas empêchées se déversent dans le fleuve. Le secteur étudié est concentré autour du fleuve comme l'indique la figure 1.

2. Résultats et discussions

Cette partie présente les principaux résultats de l'enquête auprès des populations et les éléments de discussions.

2.1. Nature des déchets

Dans les décharges officielles comme « sauvages », l'analyse des déchets révèle une diversité. Les enquêtes auprès des ménages révèlent que 55% de déchets sont constituées de plastiques ; 30% de sable, 10 % de restes d'aliments et 5 % de ferrailles et autres épaves (Figure 2). Le sable contribue à la dégradation des voiries bitumées et compliquent davantage l'évacuation des eaux du ruissellement en bouchant les caniveaux prévus à cet effet. D'ailleurs, c'est surtout les sachets plastiques qui constituent le plus grand calvaire en termes de collecte, car il s'agit d'un type non biodégradable. Ces sachets plastiques sont les plus utilisées par les ménages au quotidien ; et les politiques actuelles en matière de protection de l'environnement ne favorisent pas l'interdiction de son usage. En effet, une loi interdisant l'importation des sachets plastiques avait même été voté en 2013, mais sa promulgation reste encore en suspens.

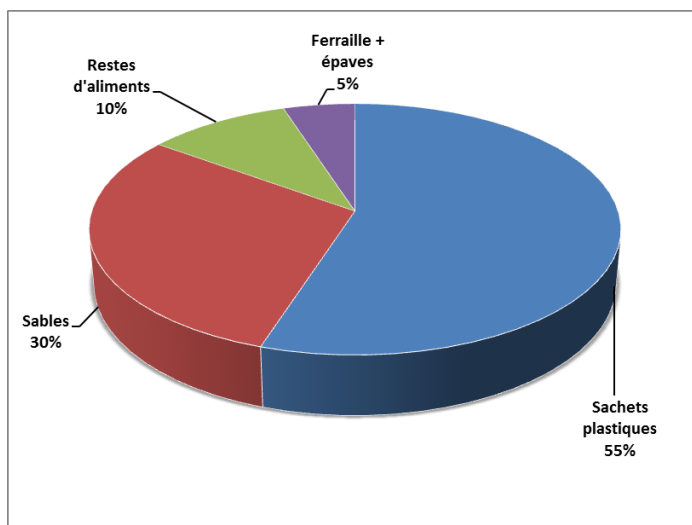


Figure 2 : Nature des déchets produits par les ménages
Source : Enquête de terrain, 2018.

La figure 2 montre qu'une grande partie des déchets est composé des plastiques. Ensuite vient le sable puis les déchets organiques et enfin de la ferraille. Il sera souhaitable d'initier les populations au tri sélectif des déchets pour un recyclage en vue d'une valorisation.

2.2. Attitudes de la population vis à vis des ordures et du service de collecte municipale

Un peu partout dans les quartiers, les déchets sont éparpillés dans la nature sans respect des règles d'hygiène et de la législation en matière de gestion des

déchets. Ainsi, ces déchets peuvent se répandre dans le milieu par la percolation des lixiviats, le ruissellement d'eaux dans les caniveaux, ou encore par dégazage des composés volatils piégés dans la matrice des déchets qui s'échappent dans l'air extérieur ou par envoi des débris et poussières. Ainsi, la ville de Niamey, les modes d'évacuation des déchets ménagers sont diverses. Il s'agit de celui opéré par la municipalité au niveau des grands dépotoirs et celui des jeunes saisonniers dotés de petites charrettes qui font de porte à porte.

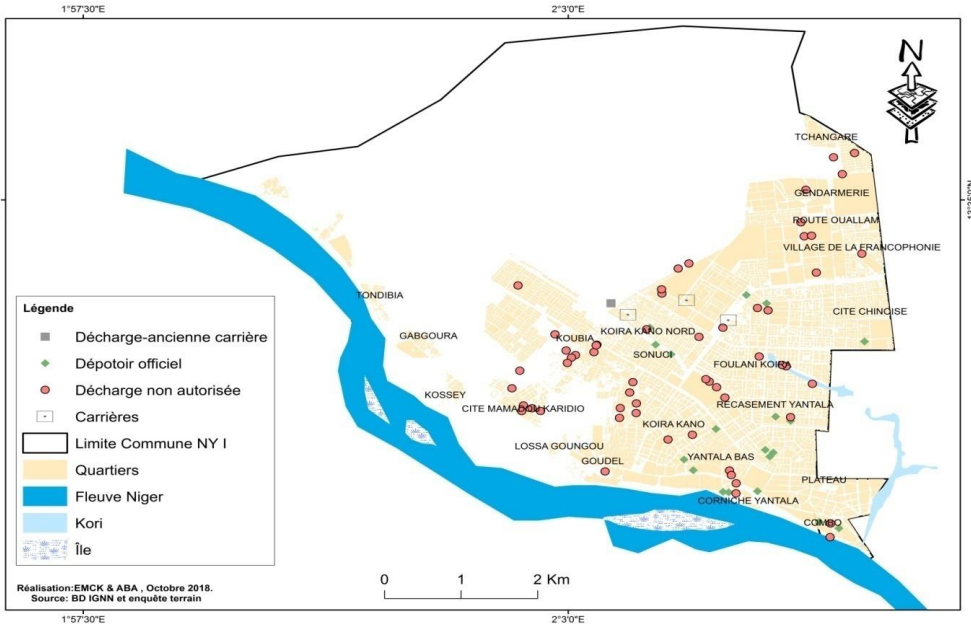


Figure 3 : Localisation des dépotoirs dans la commune 1 de Niamey

Notons qu'il existe une diversité de dépotoirs repartis dans la commune (Figure 3). Il n'est pas rare que diverses raisons immobilisent au garage municipal la majeure partie des polybenne chargées d'enlever les conteneurs ou les camions chargés de ramasser les ordures des dépotoirs. Du coup, les dépotoirs ne sont pas vidés à temps ou laissés à eux-mêmes. Cela engendre la prolifération des « dépôts sauvages » partout disséminés dans commune. A ces problèmes, s'ajoutent l'incivisme des populations quant à leur rôle de premier acteur dans la question d'assainissement. Les enquêtes montrent que 59,2 % de la population estiment qu'il revient à la municipalité de collecter les ordures et désapprouvent à 40,8 % le mécanisme de collecte actuellement mis en place.

Cependant, 24 % des ménages évacuent leurs déchets par le canal des collecteurs saisonniers ; 16 % dans les poubelles au niveau des concessions et 27 % dans les dépotoirs aménagés dans les quartiers et enfin 32 % à la devanture des

maisons (Figure 4). Par rapport à la satisfaction quant aux services de collecte municipaux de collecte des déchets, les personnes interrogées évoquent une non satisfaction dans une proportion de 43 % (Figure 5). Aussi, ils s'accordent à reconnaître que les dépotoirs autorisés ou décharges officielles sont très éloignés dans les quartiers. En réalité, l'absence de mécanismes fonctionnels de collecte de déchets amène les populations à ressentir une part de responsabilité dans la dégradation de l'environnement à laquelle elles participent en fonction du mode de production et d'élimination de ses ordures. Dans l'arrondissement communal, La municipalité assiste impuissante devant le refus des populations de s'acquitter de la taxe de voirie, ressource essentielle pour le fonctionnement des services municipaux dont la question de l'assainissement.

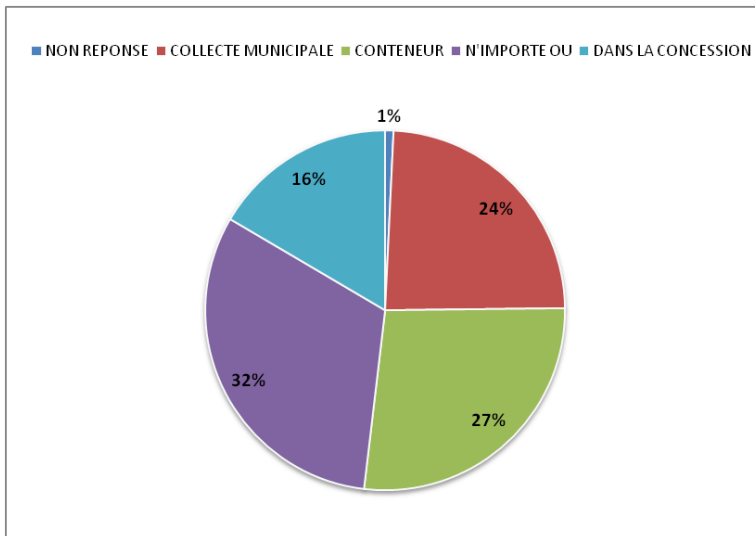


Figure 4 : Mode d'évacuation des déchets
Source : Enquête de terrain, 2018.

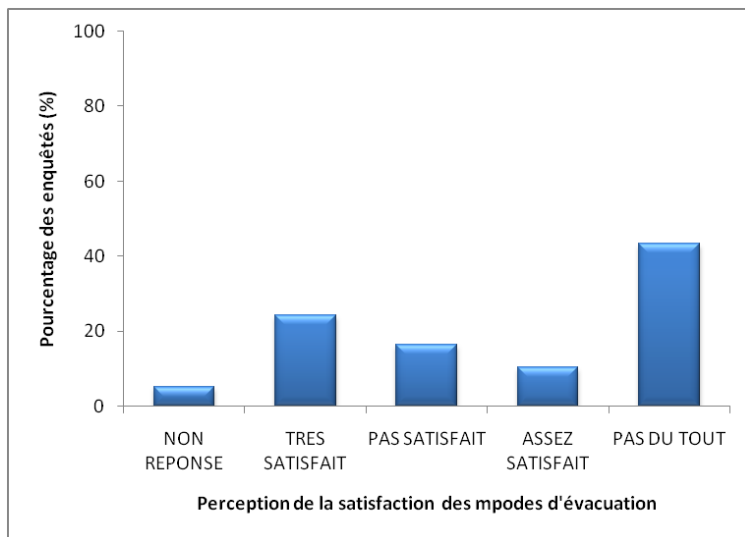


Figure 5 : Taux de Satisfaction au niveau des collectes municipales
 Source : Enquête de terrain, 2018.

Dans cette commune, la fréquence d'évacuation des déchets solides ménagers contribue aussi de manière significative au tassement des déchets donc de la fréquence de l'obstruction des canaux d'évacuation des eaux pendant l'hivernage. Ainsi, 6 % des ménages payent le service de collecte des déchets deux fois par semaine auprès de jeunes saisonniers alors que 44 % optent pour les décharges sur les espaces publics tous les jours, 40 % plus de fois par jour (Figure 6).

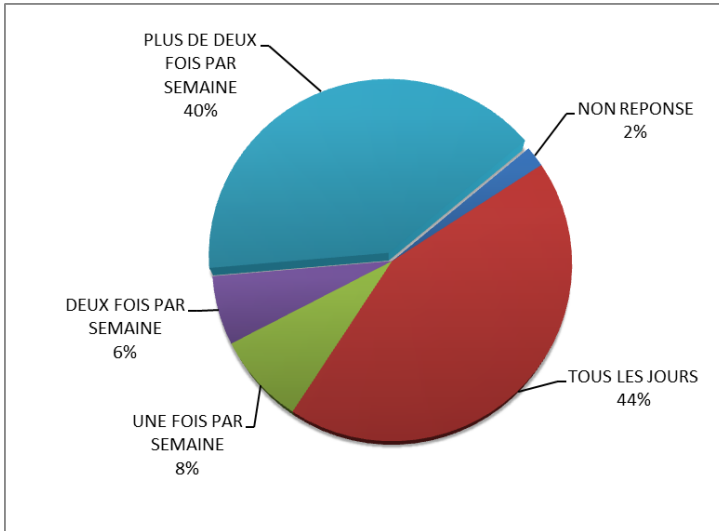


Figure 6 : Fréquence d'évacuation des déchets ménagers
Source : Enquête de terrain, 2018.

2.3. Un système de gestion des déchets obsolète

À Niamey comme dans toutes les villes d'Afrique de l'Ouest, la gestion des déchets est devenue un problème de développement urbain, mais aussi social. Les quartiers offrent un visage étouffé de déchets composé aujourd'hui des tas d'immondices, des tas de gravats, des sachets en plastiques. Les ordures ménagères servent de décor dans la plupart des quartiers. Cela, malgré les efforts consentis par la municipalité pour offrir un cadre de vie adéquat aux populations. Le manque d'équipements de pré-collecte des ordures et le manque de culture environnementale des populations compliquent davantage la gestion des déchets dans l'arrondissement communal I de Niamey (Photo 1 et 2).

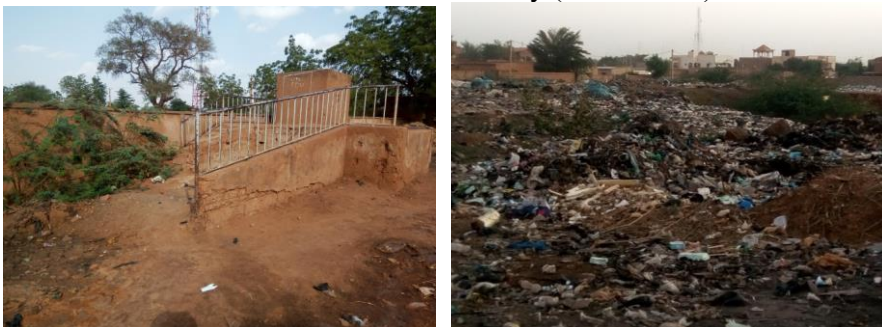


Photo 1 et 2 : Dépotoir abandonné et décharge sauvage à Koura Kano nord
Clichés : C. Koré, 2018

2.4. Autres facteurs favorisant la stagnation des eaux

2.4.1. Les Modes d'habitat

Dans l'arrondissement communal Niamey I, quatre types d'habitats se distinguent de façon générale : les habitats en matériaux définitifs, ceux en matériaux précaires banco et les paillotes. Si l'habitat en dur est réservé principalement aux couches aisées, les moins nantis se retrouvent dans l'habitat en banco moins résistant. On note une prépondérance de cet habitat dans les quartiers urbains (Goudel, Gabougoura, Lossogoungou Yantala-Ganda ou corniche). Le banco a l'avantage d'être moins cher et plus adapté au climat sahélien. Son inconvénient principal demeure sa fragilité à la pluie. Or les lotissements coutumiers et les villages traditionnels rattachés à l'arrondissement communal Niamey I dans lesquels il constitue le matériau de l'habitat dominant, sont situés soit au bord du fleuve soit sur les bras morts du fleuve, d'où leur grande vulnérabilité car situés en zone inondable. Toutefois les inondations ne concernent pas à Niamey que les bas quartiers. La topographie joue certes un rôle dans la récurrence des inondations à Niamey, mais l'un des facteurs aggravants est sans doute l'absence d'aménagement protecteur préalable.

2.4.2. Insuffisance des infrastructures d'évacuation des eaux pluviales

En 2006, les 11 000 ha de la Communauté urbaine de Niamey (CUN) ne sont desservis que par 100 km de caniveaux de drainage. Mais, suite à la construction des nouvelles infrastructures routières dans le cadre de la modernisation de la capitale 150 km de caniveaux supplémentaires ont été réalisés depuis. Bien avant, cet apport, la commune dispose d'environ 100 km de réseau d'évacuation des pluviales communiquant directement au fleuve Niger. Le réseau d'évacuation par drainage de la commune 1 de Niamey est estimé à 70 Km selon le responsable de la mairie. Dans la zone étudiée, le réseau de drainage et d'évacuation atteignent 32 Km selon nos mesures de terrain. Ces caniveaux sont la plupart parallèles aux routes goudronnées. Malgré cet existant, le réseau observé demeure insuffisant et butte à des contraintes pour assurer le drainage des eaux de ruissellement. Il s'agit de son obstruction par des déchets de tout genre auquel s'ajoutent le manque de suivi après les travaux de curage (Photo 3 et 4). En réalité, les déchets et autres immondices issus du curage retournent après les épisodes de pluies. Du coup, les caniveaux sont constamment comblés par les ordures, restes de nourriture, des eaux usées domestiques, des cadavres d'animaux, des vieux pneus et habits, etc. Cette situation entraîne le débordement des eaux pluviales vers les habitations.



Photo 3 et 4 : Caniveaux à ciel ouvert jonchés des ordures au quartier Yantala Bas
Clichés : C. Koré, 2018

2.4.3. Les facteurs géomorphologiques et anthropiques

L'arrondissement communal Niamey I couvre une bonne partie des quartiers comme Godel, Lossagoungou, Gaba Goura construit sur les lits des koris dont la morphologie des bassins ont été modifiés. Dans les quartiers de Bobiel et Kouara Kano nord, la résurgence des eaux souterraines toute l'année accentuent l'inondation dans cette zone (Photo5 et 6).



Photo 5 et 6 : Maison inondées suite à la résurgence des eaux souterraines au quartier Kouara Kano nord
Clichés : C. Koré, 2018

La présence des eaux stagnantes ne résulte pas parfois des conditions du site mais de l'action anthropique. Les quartiers les plus exposés sont Koubia, Yantala Ganda et Kouara Kano. L'occupation des sites sans aménagement préalable en est la cause principale. Pourtant, tout lotissement doit être soumis à des travaux de viabilisation (réseau de drainage des eaux) avant toute mise en vente. L'extension de la ville de Niamey s'accompagne par une augmentation de la

densité humaine. Cela a eu pour conséquence un encroûtement du sol qui limite l'infiltration des eaux de pluie. Les nouveaux arrivants à Niamey s'installent de préférence dans les bas-fonds, et s'exposent plus aux risques d'inondation. Ces zones précaires sont dépourvues de statut juridique légal. Aussi, d'autres corollaires liés à la stagnation des eaux, notamment le développement de germes de plusieurs maladies dont la malaria.

2.5. Des initiatives de récupération des déchets plastiques à encourager

Dans l'arrondissement communal Niamey I, on estime la capacité des services en charge d'évacuation des déchets à 40% par jour. Chaque jour, ce sont 60% de déchets qui sont accumulés à travers les décharges officielles comme non officielles. Ces déchets sont pour la plupart constitués de matières plastiques non biodégradables. Et d'ailleurs, même au niveau des ménages il s'observe qu'aucun tri préalable n'est effectué au préalable.

Cependant, depuis quelques temps, des initiatives privées ou informelles émanant des jeunes saisonniers permet d'évacuer en petites quantités les déchets au niveau des ménages et sur les grandes décharges. Les pousses-poussiers comme on les appelle sont dotés des remorques à deux roues poussées par des jeunes généralement des travailleurs saisonniers qui font de porte à porte pour collecter et évacuer les déchets (Photo 7). Sur les décharges, ils font le tri des objets plastiques pour la plupart sans kits de protection sanitaire afin de les vendre au marché de Katako, réputé dans la sous-région pour la récupération de matières plastiques en direction du Ghana et de ferrailles vers la Chine et le Nigeria (Photo 8 et 9). Dans cette activité, ces jeunes sont appuyés par des ONG et autres bailleurs en charriots et autres matériels. Mais, le travail de ces bénévoles d'assainissement butte sur des contraintes, notamment celle de l'éloignement du site de décharge qu'est celui de Koubia se trouvant à environ 10 Km du centre-ville. À cela s'ajoute l'exposition du fait de l'insuffisance de combinaisons adéquates de protection contre les maladies (35%).

Cette activité permet à ces jeunes de tirer des revenus monétaires et vaincre l'oisiveté en gagnant 50 FCFA par kilogramme de ferrailles et 600 FCFA par sac de 50 kg d'objets plastique. D'autres initiatives de transformation des déchets plastiques en paniers, chaises sont observées chez quelques jeunes au quartier Yantala (Photo10 et 11). Leurs recettes journalières varient de 5 000 à 7500 FCFA et font environs 3 à 5 aller-retours en fonction des performances. Ils reconnaissent tous que malgré le caractère avilissant du métier, il apporte mieux que le travail d'ouvrier ordinaire.

Ces types d'initiatives sont la résultante de l'incapacité des autorités municipales à pallier aux problèmes que posent la gestion des déchets dans les villes (A. Tini, 2003 ; p. 83). Elles méritent d'être accompagnées car participent à juguler le problème d'emploi des jeunes en milieu urbain.



Photo 7 : Chariot rempli de déchets solides. Cliché : C. Koré, 2018.



Photo 8 et 9 : Site de tri de carton, boîtes de conserve, bidons et sachets plastiques au niveau de la décharge de Koubia. Clichés : C. Koré, 2018.



Photo10 et 11 : Atelier de recyclage des pneus en pot de fleur ; tables, chaises, paniers ...

Clichés : C. Koré, 2018.

2.6. Conditionnalité pour la mise en place d'un système efficace de gestion des déchets

Le système de gestion des déchets de l'arrondissement communal I de Niamey fait apparaître une insuffisance sur toute la chaîne de gestion de déchets depuis la pré-collecte jusqu'au transfert et l'élimination. Pour mettre en place un

système de gestion urbaine de déchets (plan d'actions, activité, programme, projet), il faut s'assurer que les conditions de son initiation, de sa capitalisation et de sa durabilité sont bien étudiées. L'initiation doit se baser sur le type de population productrice des déchets, leurs coutumes et traditions, et aussi leur niveau de vie et de perception de la question déchet. La capitalisation d'une application d'un système de gestion de déchet est très attachée à ces aspects sociaux, culturels et communautaires mais aussi reste liée aux aspects institutionnels et financiers mis en place ainsi que les spécifications techniques et/ou technologiques consenties. La durabilité du système dépend surtout de l'acceptation sociale et culturelle de la pratique d'une part, de la capacité des opérateurs cibles à maîtriser les équipements et la technologie d'autre part. Il faut ajouter à cela la conformité organisationnelle de l'institution mise en place, l'efficacité économique et du taux de recouvrement financier de l'activité. Dans la plupart des villes africaines, les politiques d'assainissement actuelles sont inefficaces et ne permettent pas une gestion acceptée de tous. D'autre part, les municipalités ont toujours préféré investir dans des opérations tampons qui consistent à organiser des séances publiques de salubrité ou d'évacuation de déchets urbains. Or, les opérations tampons ne pourront demeurer que des solutions ponctuelles tant qu'elles ne seront pas accompagnées par l'application des mesures réglementaires déjà existantes (par exemple le code d'hygiène publique) et des actions complémentaires de suivi qui malheureusement font défaut. La réussite d'une action municipale de gestion de déchets reste fondamentalement liée à l'engagement de sa population. Il est vrai au vu de l'indice de pauvreté actuel au Niger, il est très difficile d'inciter la population à s'occuper de la gestion des déchets pour la simple raison qu'il est une nuisance. Par contre, la prise de conscience peut provenir du constat de plus en plus continu sur la valeur ajoutée potentielle du déchet et son apport vers l'amélioration des conditions de vie financière et économique. C'est peut-être une opportunité pour les municipalités de concentrer bien plus d'efforts sur toutes les activités existantes ou possibles de valorisation de déchets. Si le reflet de la réussite du mandat d'une équipe d'élus municipaux se détermine par la mise en œuvre d'un programme trop global, la question de l'assainissement n'occupe qu'une infime partie de leur cahier de charges.

3. Discussion

Les modes de gestion des déchets ménagers sont multiples dans l'arrondissement communal Niamey I. Mais, les comportements des populations pour la plupart en déphasage avec les règles hygiène compliquent davantage la tâche pour les autorités municipales. Les eaux stagnantes dans la commune. L'urbanisation non contrôlée a beaucoup contribué à accentuer le phénomène, notamment les travaux de génie civil exécutés dans des conditions de nature à entraver le ruissellement naturel des eaux de pluie.

Cet état de fait est à l'origine des blocages systématiques des canaux d'écoulement des eaux pluviales (I. Hamadou et B. Dominique, 2013 ; p. 302). De même, les lotissements sans études préalables et les aménagements sous-dimensionnés ont beaucoup contribué à annihiler les conditions le drainage des eaux en saison des pluies accentuant ainsi les inondations des quartiers situés dans les bas-fonds (D. Sighommon, B. Tanimoun et A. Alio, 2012 ; p. 6). En effet, le système de gestion des déchets est obsolète, du fait non seulement de la faiblesse en termes de logistique, ce qui concoure à la multiplicité des décharges sauvages rendant difficile l'assainissement de la municipalité. Ces conclusions furent tirées par O.O. James, R. Nyenje (2011; p. 542) et K. H. Rotich, Y.ZHAO et J. Dong(2006; p. 97) qui ont montré que le dans le contexte décentralisation la gestion déchets buttent à des contraintes et sont à l'origine de plusieurs des problèmes environnementaux que connaissent les villes africaines. Malgré la recrudescence des problèmes liés à la gestion des déchets à Niamey et tous les obstacles y afférents, des initiatives à petites échelles foisonnent. Même si celles-ci permettent la création d'emploi pour les jeunes travailleurs saisonniers, elles demeurent très limitées au regard de l'ampleur de la tâche et les maladies auxquelles ces travailleurs sont exposés du fait du manque de protection. Ces conclusions corroborent avec celles de l'OMS (1994, p. 62) et celles de S. Dansou Brice, L. Odoulami, A. Gnonlonsa (2010 ; p. 106) qui ont montré que la mauvaise gestion des déchets en milieu urbain impacts négativement sur la santé des populations. D'autres facteurs exacerbent la gestion des déchets dans la ville notamment, le caractère des habitats pour la plupart précaires et le niveau de vie très faible d'une bonne partie de la population de la commune. À ces facteurs viennent s'ajouter l'insuffisance des infrastructures d'évacuation des eaux usées ou de ruissellement et la résurgence des eaux souterraines dans plusieurs quartiers (Bobiel, Kouara Kano Nord). C'est d'ailleurs ce qui fait penser A. W. Saley (2012 ; p. 45), B. Alhou (2007 ; p. 198) et C. Mustapha (2017 ; p. 12) sur la problématique de la gestion des déchets en milieu urbains dans les villes subsahariennes comme un véritable frein au développement.

Conclusion

Le défi auquel est confronté l'arrondissement communal I est l'épineux problème de gestion des déchets. Les populations comme les autorités municipales n'affichent pas un grand intérêt à la question de l'assainissement. Cela s'est traduit par la déliquescence du système de gestion qui a eu pour conséquences la prolifération des décharges dites sauvages partout dans la commune. Le bien-être et le cadre de vie des populations sont dangereusement affectés par la pullulation des déchets et eaux usées dans la ville. Les populations sont dès lors vulnérables aux risques de maladies liées au manque d'assainissement. Afin de réduire les risques sanitaires qui découlent de la difficile gestion des déchets dans la ville, il est important d'intensifier la sensibilisation de la population en matière d'hygiène,

d'améliorer la politique de collecte et de traitement des déchets ménagers en vue de diminuer les risques de transmission de maladies par les pathogènes et autres polluants éventuellement présents dans les déchets. L'assainissement est la clé pour réduire de façon drastique les maladies liées à la stagnation des eaux telles que le paludisme et le choléra. Ainsi les coûts liés à la prise en charges des malades permettront aux ménages d'améliorer leurs pouvoirs d'achats. La municipalité de Niamey seule ne peut faire face à la gestion des déchets. Donc, l'amélioration de la politique de gestion des déchets ménagers en milieu urbain, est gage d'un développement durable et nécessite l'implication de tous les acteurs ; populations, autorités municipales et décideurs politiques au plus haut niveau. Même si cet arrondissement dispose des moyens limités pour mettre en une meilleure politique d'assainissement, depuis deux ans, des initiatives quoique parcellaires foisonnent afin de participer à l'assainissement de la ville. Au niveau national, une réelle politique d'urbanisme qui prend en compte tous les services urbains essentiels dont la question de l'assainissement s'impose. Enfin, il faut réactualiser le schéma directeur de l'assainissement de la ville de Niamey très vétuste en insistant sur les activités de valorisation de déchets.

Bibliographie

- ALHOU Bassirou, 2007, *Impact des rejets de la ville de Niamey (Niger) sur la qualité des eaux du fleuve Niger*. Thèse de doctorat, Université Notre Dame de la Paix, Namur, France, 299 pages.
- APOLINAIRE Tinni., 2003. *La gestion des déchets solides ménagers à Niamey, au Niger : Essai pour une stratégie de gestion durable, thèse INSA Lyon*) 306 P.
- DANSOU BRICE Saturnin, ODOULAMI Léocadie, GNONLONSA Arnaud, 2010, « Effets sanitaires de la gestion des déchets dans la Ville de Pobè au Bénin », *Revue de Géographie* du Laboratoire Leïdi, ISSN 0851 –2515, N°12, décembre 2014, p. 5247.
- HAMADOU Issaka., DOMINIQUE Badariotti, 2013, « Les inondations à Niamey, enjeux autour d'un phénomène complexe », *Cahier d'outre-mer* n° 263 p. 295-310.
- HENRY Rotich, ZHAO Yongsheng, DONG Jun, 2006, "Municipal solid waste management challenges in developing countries-Kenyan case study». *Waste Management*, 26, p. 92-100.
- INS. 2015. Institut National de la Statistique, 2015, *Présentation des résultats globaux définitifs du Quatrième (4ème) Recensement Général de la Population et de l'Habitat* (RGP/H) de 2012, 351 pages.
- LE MAUX, B., 2008. *Statistiques, logiciel et enquête, le choix de l'échantillon : produire et préparer les variables*, 21 p.
- MOTCHO HENRI Kokou, 1991, *Cadre de vie et systèmes de santé à Niamey (Niger)*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université Michel de Montaigne de Bordeaux III, Institut de Géographie, 330 p.

- MUSTAPHA Chouiki, 2017, *Gouvernance des déchets urbains. Enjeux territoriaux et sociaux*, colloque 19 pages.
- OKOT-OKUMU James, NYENJE Richard, 2011, « Municipal solid waste management under decentralization in Uganda », *Habitat International*, Volume35, Issue 4, Pp537–543, <https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2011.03.003>.
- OMS (Organisation Mondiale de la Santé), 1994, « Crise de la santé en milieu urbain. Les stratégies de la santé pour tous face à une urbanisation galopante », *Rapport des Discussions Techniques de la Quarante-quatrième Assemblée mondiale de la Santé*, Genève, 93 pages.
- PRI-U-CEREVE/KRB. Projet de Réhabilitation des infrastructures urbaines (PRI-U), Centre d'Enseignement et de Recherche sur l'Eau, la Ville et l'Environnement (CEREVE/KRB), Niamey, 2000, « Étude de base hydrologie urbaine et autres données scientifiques », *Rapport provisoire*, Niamey : PRI-U, CEREVE/KRB, 245 p.
- ROTICH K. Henry, ZHAO Yongsheng, DONG Jun, 2006, « Municipal solid waste management challenges in developing countries – Kenyan case study », *Waste Management*, 26, Pp 92–100.
- SALEY ADAM Wadai. 2012, *Problématique de gestion des déchets ménagers urbain dans la ville de Ndjamena : cas du 8eme arrondissement*, Mémoire Master 2IE, 55p.
- SIGHOMNOU Daniel, TANIMOUN Bachir Alkali, ALIO Agoumo., 2012, *Crue exceptionnelle et inondations au cours du mois d'Août et septembre 2012 dans le Niger Moyen et inférieur*, p 11.